

## INFORMATION MUNICIPALE



### CONSERVER LE LIEN SOCIAL QUOI QU'IL ARRIVE ! PLAISIR ET PARTAGE AUTOUR D'UN GRATIN

#### « Quand Plaisir et Santé riment avec mieux vieillir »

Ce mercredi 17 février 2021, à la salle de Cadouin, a eu lieu la distribution de paniers de légumes gratuits par l'association Silver Fourchette Gironde et le CCAS.

Nombreux étaient les participants venus récupérer des légumes issus de l'agriculture biologique (patates douces, kiwis, endives et pommes) ainsi qu'un livret de recettes et des conseils culinaires.

Silver Fourchette est un **programme français** de sensibilisation à la **dénutrition des seniors**, soutenu par l'État, qui s'attache à donner aux **aînés** et autres personnes qui cuisinent pour les seniors les clés pour **faire du repas un moment créatif et stimulant**.

Eloïse Wipf, cheffe de projet à Silver Fourchette Gironde, a expliqué que par le biais d'actions ludiques, pédagogiques et positives, on pouvait apprendre à bien manger et se faire plaisir même si le contexte sanitaire ne nous donne pas la possibilité actuellement de se retrouver.

La distribution s'est achevée **au Village Automnal** où quelques résidents n'ayant pu se déplacer, nous attendaient.

Une quinzaine d'entre eux s'étaient inscrits à l'atelier, satisfaits de participer à un challenge culinaire.

En effet, il faut savoir que cette manifestation se terminera par le tirage au sort des meilleures photos faites des plats cuisinés qui seront récompensées d'un lot gourmand.



Remercions vivement tous les Pompiгнаcais et les divers organismes partenaires notamment « les primeurs d'Api » qui gentiment offrent les produits de leur production agricole.



### VACCINATION

Comme vous avez pu le constater, les nombreux centres de vaccination de la métropole ont une capacité de prise de rendez-vous saturée.

Cependant, dès lors que de nouvelles doses de vaccin seront disponibles, les plus de 75 ans sans autonomie seront invités à se faire connaître en mairie afin que nous puissions les aider dans leurs démarches en ligne concernant les prises de rendez-vous en centres de vaccination.

Pour leur déplacement, ces personnes pourront utiliser le transport à la demande proposé par la région Nouvelle Aquitaine en partenariat avec la CdC des Coteaux Bordelais.

## LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

La lutte contre les inondations passe obligatoirement par l'entretien de nos cours d'eau et le bon fonctionnement des bassins de rétention des eaux de pluie.

Après le nettoyage participatif du ruisseau de la Capéranie en septembre dernier et le nettoyage de certaines zones de la Laurence par les services techniques de la commune, le travail engagé par la municipalité se poursuit avec le nettoyage et curage de certains bassins de rétention d'eau de pluie : bassins du Clouet, de Lannegran, du hameau de la Laurence et de Cadouin.

Ces opérations vont permettre d'assurer une meilleure régulation des eaux, d'effectuer un diagnostic des ouvrages puis les réparations éventuelles nécessaires.

Le nettoyage de certains de ces bassins n'avait pas été réalisé depuis des décennies. Désormais, après cette intervention lourde effectuée par une entreprise spécialisée, ils pourront être entretenus très régulièrement par nos services techniques afin de ne plus les laisser se dégrader.



Bassin de Cadouin



Bassin de Lannegran

## TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE RIVASSEAU

En ce début d'année 2021, le réseau d'assainissement de Rivasseau a commencé à s'effondrer peu à peu allant jusqu'à l'obstruction complète à certains endroits.

Ceci a entraîné dans un premier temps des débordements au droit des regards de visite et l'impossibilité pour certains riverains d'utiliser leurs sanitaires.

Des passages caméras ont été effectués à la demande de la municipalité pour comprendre et localiser ces désordres. Ils ont démontré des réseaux fissurés, des joints d'étanchéité complètement disparus et des effondrements partiels avec terre apparente laissant ainsi pénétrer les eaux de pluie et de nappe. Il faut dire que ces réseaux ont près de 50 ans.

Dans un second temps, les fortes pluies répétées de ces dernières semaines ont engendré des infiltrations massives dans ces réseaux poreux. Ce flux d'eau important a entraîné la terre au droit des zones partiellement effondrées provoquant un affaissement de la voie. Celle-ci a du être partiellement fermée.

Pour remédier à cette situation, l'exploitant des réseaux a installé en urgence deux groupes de pompages pour garantir la continuité de l'évacuation des eaux usées.



Affaissement de la voie du lotissement après effondrement des réseaux

En parallèle, une consultation a été faite auprès d'entreprises de pose de canalisations afin d'obtenir des devis et engager au plus vite les réparations. Les travaux ont débuté début mars et se poursuivront durant au moins un mois. Nous tenions à remercier vivement les habitants de Rivasseau qui font preuve de compréhension.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Les récents évènements pluvieux ont entraîné une dégradation accélérée des voies communales.

Vous avez été nombreux à nous informer, en mairie, de ces détériorations et à souhaiter une intervention immédiate pour réparer. Néanmoins cela n'a pas été possible car les sols étaient trop gorgés d'eau. Il était nécessaire d'attendre qu'ils sèchent avant de pouvoir intervenir.

Depuis fin février, la météo plus clémente a permis à nos services techniques et à une entreprise de travaux publics d'intervenir sur les chemins et voies endommagées : chemin de Rhodes, Callonges, Saint Paul, Chauffour, Saguey, trous rebouchés au Près de l'Eglise, Cadouin...

## LIMITATION DE LA VITESSE

La vitesse est limitée sur nos routes et chemins-communales pour garantir :

- la sécurité des personnes
  - le bon état de nos voies. En effet, beaucoup d'entre elles sont des anciens chemins étroits dont la structure n'est pas dimensionnée pour une circulation intense à vitesse excessive
- Or, ces voies sont de plus en plus fréquentées.

**Nous vous remercions pour la sécurité de tous et la pérennité des travaux effectués, de respecter ces limitations.**



Chemin de Saint Paul avant travaux



Chemin de Saint Paul après travaux



## DISTRIBUTION GRATUITE DE BOIS

Comme nous l'avons signalé dans le précédent Pompign'actualités, la municipalité met à disposition gratuitement le bois issu de l'élagage effectué sur le domaine public.

Les distributions se dérouleront à la maison de Cadouin le **jeudi 8 avril et le samedi 10 avril de 9h à 12h.**

Merci de vous inscrire au préalable en mairie pour fluidifier le passage de chacun.

Afin que tout le monde puisse bénéficier de ce service, nous vous rappelons que cette nouvelle distribution est limitée à environ 1 m<sup>3</sup>/foyer.

Ce bois est exclusivement issu d'abatage d'arbres morts ou dangereux pour les personnes et les biens.

# FINANCES & PATRIMOINE

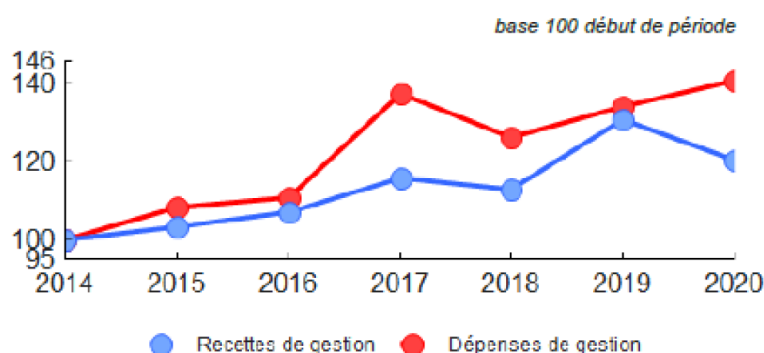
## UNE SITUATION FINANCIÈRE COMPLEXE

Dans son programme, notre équipe s'était engagée à dresser l'état des lieux des finances de la commune. Ainsi, un audit financier a été réalisé et arrêté au 31 décembre 2020 par une société de conseil extérieure et indépendante. L'objectif était de pouvoir disposer de tous les éléments nécessaires pour mener le projet politique que nous avons construit avec vous et que vous avez choisi. Cet audit financier a été présenté en conseil municipal le 25 février 2021 et a mis en lumière une situation très préoccupante. Dans une totale transparence sur la gestion des deniers publics de notre commune, nous souhaitons vous informer des principaux constats que nous avons dressés.

### 1/ BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

C'est le budget qui présente les dépenses et les recettes du fonctionnement et de l'investissement des services publics communaux.

On constate une augmentation des dépenses de fonctionnement de + 6,8 % en moyenne par an entre 2014 et 2020. Or sur la même période, l'augmentation des recettes de fonctionnement a été seulement de + 3,4 % en moyenne par an.



Dynamique des dépenses et recettes de gestion entre 2014 et 2020

Cette spirale est continue depuis 2014, et nécessite des décisions budgétaires rigoureuses et courageuses.

A ce budget principal vient s'ajouter la gestion des budgets annexes spécifiques à certains services proposés par la commune.

Ce budget 2020 a par ailleurs été sérieusement impacté par la crise sanitaire :

- achat de masques, gel hydroalcoolique...
- renforcement du personnel d'entretien au sein des locaux publics
- mise en place d'un accueil parascolaire en mai et juin 2020.

### BUDGET « ANNEXE » PARC COMMUNAL DE LOGEMENTS

**1 266 909 €**

c'est la **dette actuelle** de notre commune pour le budget annexe

**85 000 €**

montant du **remboursement annuel**  
(capital + intérêts)

**+ deux prêts à court terme à rembourser en 2021  
pour un montant total de 410 000 € !!!**

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

**+ 3,4 %**  
par an en moyenne entre  
2014 et 2020

c'est la  
**croissance des recettes  
de gestion**

**+ 6,8 %**  
par an en moyenne entre  
2014 et 2020

c'est la  
**croissance des dépenses  
de gestion**

➔ **L'AUGMENTATION DES RECETTES NE COMPENSE PAS  
L'AUGMENTATION DES DÉPENSES**

### 2/ BUDGET « ANNEXE » PARC COMMUNAL DE LOGEMENTS

Le budget annexe Parc Communal de Logements regroupe des biens immobiliers de la commune (Maison Cadouin, logements, école de musique, etc...). Ce budget présente un endettement très élevé : 1 266 909 € au 1er janvier 2021.



### 3/ DETTE TOTALE DE LA COMMUNE (AU 01 JANVIER 2021)

L'encours de dette uniquement sur le budget principal de la commune est de 4 987 617 €.

A cela s'ajoute 1 266 909 € pour le budget parc de logements soit un endettement consolidé avec le budget annexe (hors assainissement) qui s'élève donc à 6 254 526 €.

Cela représente, un endettement par habitant de 2 063 € dont la part du budget principal de 1 645 € qui est très fortement supérieur à la moyenne nationale de communes de même importance 703 € en 2019 (les chiffres 2020 ne sont pas encore connus à ce jour).

Source : les comptes individuels des collectivités / [collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr)



### DETTE TOTALE DE LA COMMUNE (AU 01 JANVIER 2021)

**6 254 526 €**  
(4 987 617 € + 1 266 909 €)

c'est la **dette actuelle de  
notre commune**

**2 063 € / habitant**

Moyenne des communes  
de même importance : 703 € (en 2019)

**730 000 €**

Remboursement moyen annuel de la dette totale  
(capital + intérêts)

**+ 860 000 €**

de prêts à court terme à rembourser en 2021

450 000 € sur le budget principal  
410 000 € sur le budget parc communal de logements  
(amortissement + intérêts)

### 4/ NOTRE OBJECTIF EST CLAIR

Face à cette situation financière complexe dont nous héritons, notre objectif est de rétablir une situation financière saine, sereine et pérenne à Pompignac. Compte tenu des difficultés d'équilibre des budgets et de l'endettement important, notre mandat sera donc marqué par une vigilance budgétaire accrue et par la priorisation de nos investissements en fonction des capacités financières de la commune.

### STRATÉGIE D'ENSEMBLE SUR LE MANDAT

(avec ajustements annuels)

**PRIORITÉS AUX  
PROJETS ESSENTIELS,**  
raisonnés et adaptés  
aux vrais besoins des  
habitants

**RECHERCHE  
D'ÉCONOMIE** dans  
toutes les dépenses  
de fonctionnement

**RÉAMÉNAGEMENT DE  
LA DETTE**

**CESSION D'ACTIFS**  
(bâtiments ou terrains  
non stratégiques)

**RECHERCHE DE  
SUBVENTION**  
avant chaque  
investissement

➔ **L'OBJECTIF ÉTANT DE DÉSENDETER LA COMMUNE**

### 5/ BILAN PATRIMONIAL

En parallèle à l'audit financier, un diagnostic patrimonial a été réalisé en décembre 2020 sur le bâti et le non-bâti. Il en ressort un certain nombre d'actifs que la commune devra gérer de manière dynamique. Il faudra veiller à valoriser ce potentiel foncier par une optimisation de notre patrimoine (remise en état, réhabilitation de nos locaux...). La commune a la capacité de maintenir en état son patrimoine sans mettre à mal ses équilibres financiers. De plus, il serait opportun d'envisager la cession de certains actifs qui pourrait utilement constituer un levier de financement. Ces ventes permettront à la commune d'investir dans des projets proposés par l'équipe municipale (école élémentaire, bibliothèque, théâtre de verdure...). Afin d'être transparent sur les résultats budgétaires et sur les mesures de gestion que nous serons amenés à prendre, nous vous rendrons compte chaque année de la situation financière de notre commune et de l'état actualisé de la baisse de l'endettement.

# NOTRE FEUILLE DE ROUTE FINANCIÈRE POUR LE MANDAT

Comme présenté, nous sommes contraints par une **situation financière critique : endettement très élevé et difficilement supportable ; dépenses supérieures aux recettes nous privant d'auto financement ; Investissement fait avec des ressources conjoncturelles, non pérennes et donc non reproductibles à ce jour.**

A cela s'ajoute la réforme sur la taxe d'habitation entraînant une perte de ressources d'environ 60 000 €/an dès 2021.

L'inspectrice des finances en charge de notre collectivité venue présenter nos comptes de gestion en conseil municipal a confirmé cet état.

Nous devons donc engager sans attendre une **profonde restructuration pour maîtriser nos dépenses et sortir de cette situation.**

C'est incontournable. Si nous ne faisons rien, nous courrons au surendettement, à la mise sous tutelle préfectorale avec hausse conséquente des taxes locales pour combler le déficit financier

Nos marges de manœuvres sont très faibles. Nous devons donc tous participer à cet effort indispensable pour retrouver une gestion financière saine.

Tout d'abord, notre **politique d'investissement** devra être **extrêmement sobre avec arbitrage et priorisation permanents de tous les projets.** Ils devront être adaptés à nos besoins, sans excès, et parfaitement bien préparés techniquement pour ne pas engendrer de coûts supplémentaires lors des travaux.

En termes de fonctionnement, nous devons **réduire nos dépenses récurrentes : repenser les services aux habitants, les adapter aux réels besoins, limiter le remplacement des agents** quittant notre collectivité. Moins nombreux, l'**activité** de nos agents devra être **recentrée et ciblée sur les services clés et nécessaires aux Pompignacais.**

Nous devons également vendre quelques biens non stratégiques de la commune

Enfin, nous renégocierons les emprunts avec les banques. Toutes ces actions nous permettront de nous désendetter et de retrouver de l'autofinancement au fil des années.

Nous les menons depuis notre entrée en fonction. Nous les poursuivrons de façon très énergique et sans répit.

Pour autant nous soutiendrons les investissements liés à **l'entretien et à la sécurité de la commune : voiries, régulation des eaux pluviales, préservation des espaces verts et naturels.**

Nous serons également présents auprès de nos associations, commerçants et artisans dans ce contexte économique difficile.

Enfin, le lien social, les services à l'enfance et la jeunesse seront développés.

Il s'agit de notre **feuille de route pour les 5 années** qui viennent.

Nous entrons dans une **période de grande vigilance et de sobriété budgétaire forcée.** Avec l'engagement de nos

services sur lesquels nous pouvons compter, **avec votre soutien et votre adhésion**, nous redresserons notre situation financière pour aller vers un développement harmonieux et une **gestion financière saine de notre commune.**

Ce pilotage financier est délicat et demandera une exigence et une vigilance de chaque instant de façon à ne jamais engager des dépenses si nous n'avons pas les moyens.

En toute transparence, nous vous rendrons **compte annuellement des résultats de ce pilotage et de l'évolution de la situation financière.**

**Ensemble, nous réussissons ce challenge !**

Vous pouvez consulter la présentation et la vidéo de l'audit sur la page facebook ou le site internet de la commune de Pompignac.

Dès que la situation le permettra, nous organiserons une réunion publique sur les enjeux financiers du mandat.

## VIE MUNICIPALE

### LES HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE S'ADAPTENT

L'accueil qualitatif des administrés est une priorité pour l'équipe municipale.

**Aussi, pour répondre à l'évolution des besoins des habitants**, l'équipe municipale décide d'adapter les horaires d'ouverture de la Mairie à la réalité de la demande.

Ainsi, **en raison du faible taux d'affluence le samedi matin**, la Mairie sera désormais fermée au public le samedi matin.

Afin de répondre aux contraintes horaires de chacun et offrir une large plage d'accès au service public municipal, **deux permanences en soirée seront assurées :**

- **Le mardi jusqu'à 18h30**

- **Le jeudi jusqu'à 19h**

Cette décision fait suite à un recensement sur plusieurs mois des demandes réceptionnées le samedi matin.

Par ailleurs, la fermeture le mercredi après-midi permettra aux agents de travailler les dossiers sur le fond, afin de garantir un traitement qualitatif de vos demandes.

Nous vous rappelons que, à ce jour, de nombreuses démarches s'effectuent par voie dématérialisée.

Le site officiel de la mairie de Pompignac, [www.pompignac.fr](http://www.pompignac.fr), rubrique « démarches administratives » et [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) vous guident.

Vous pouvez également joindre la Mairie par téléphone aux heures d'ouverture ou par mail pour tout renseignement.

Les services administratifs et l'équipe municipale espèrent que ces nouvelles dispositions répondront à vos attentes de façon optimale.



**A compter du lundi 5 avril 2021** les horaires de la mairie changent. Nous vous accueillerons, avec plaisir :

<b>LUNDI</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-17h</b>
<b>MARDI</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-18h30</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>8h30-12h</b>	
<b>JEUDI</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-19h</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>8h30-12h</b>	<b>13h30-17h</b>

### LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VOUS ACCUEILLE

Suite au couvre feu, les horaires sont les suivants :

Mardi/vendredi/samedi de 9h30 à 12h30

Mardi/jeudi de 16h à 17h30

Mercredi de 15h30 à 17h30

Vous pouvez faire appel à la bibliothèque si vous souhaitez du portage de livres à domicile, en nous contactant au 0556728112 ou à [bibliotheque@pompignac.fr](mailto:bibliotheque@pompignac.fr)

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES 13 ET 20 JUIN 2021

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire en mairie. Nos services vous accueillent pour vous accompagner.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, après recensement.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**La date limite d'inscription pour ce scrutin est fixée au vendredi 7 mai 2021.**

## LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 28/01/2021

- autorisation d'engager les investissements 2021 à hauteur du quart de 2020
- réaménagement de la dette du budget principal et budget annexe Parc de logements
- demande de subvention au titre de la DETR
- participation de la commune au financement du nouveau centre de secours du SDIS de Bordeaux Rive Droite
- nommage de la salle des fêtes : salle Maurice DEJEAN

### CONSEIL DU 25/02/2021

- modification des rythmes scolaires - retour à la semaine de 4 jours
- approbation des comptes de gestion des budgets communaux en présence de notre conseiller financier territorial de la DGFIP
- approbation des comptes administratifs des budgets communaux
- vente du terrain de la maison - parcelle AB262
- création du comité consultatif - Environnement, arbres et espaces de verdure
- modification de la commission Aménagement du territoire, cadre de vie et transition écologique - intégration de Fabienne Bonjour

## EXPRESSION DES GROUPES D'OPPOSITION

### LISTE POMPIGNAC EN TRANSITION

Ce début d'année 2021 reste compliqué, nous sommes tous impactés par la crise sanitaire. C'est bien triste de voir les activités sociales, culturelles et sportives de Pompignac se tarir un peu plus chaque jour. Vivre, ce n'est pas juste manger, dormir et travailler, il y a une dimension humaine et nous y croyons profondément à Pompignac en Transition. Qu'est-ce qui fait la richesse d'une commune ? Cela ne se réduit pas à des lignes budgétaires. L'équation est plus complexe ! C'est une collectivité avec des attentes, une dynamique qu'il faut accompagner et anticiper. Méfions-nous des « périodes glaciaires » où inexorablement la qualité de vie régresse... Le rôle des communes pour amortir la crise sanitaire, économique et sociale est important, mais couper dans les dépenses dans tous les domaines, se replier sur nous-même, c'est réduire la dette certes, mais c'est aussi augmenter la précarité, perdre la capacité à porter l'avenir. Si nous voulons participer à la re-

lance, sauver des emplois, ancrer notre commune dans une économie de transition écologique, si nous voulons porter et réaliser les projets de développement durable pour les pompignacais, il faut se donner les capacités et les moyens d'investir. Si les banques ont accepté en début d'année 2021 de renégocier les prêts de la commune, c'est qu'elles jugent favorablement l'état de nos finances. Qui connaît une banque qui prête sans garantie à un taux inférieur à 0.70% ? Le travail d'élu local est de réfléchir et d'agir pour l'intérêt commun, d'aider les citoyens à faire des choix éclairés qui vont au-delà de la réflexion binaire du bien et du mal. Il y a un vrai travail de conscientisation à mener pour le bien de tous.

Pour suivre l'actualité de Pompignac sur notre site web: <https://pompignacentransit.wixsite.com/2026>, notre mail : [pompignac.en.transition@gmail.com](mailto:pompignac.en.transition@gmail.com)

### LISTE VIVONS POMPIGNAC AUTREMENT

Pompignac, au pied du mur ! A l'ordre du jour du dernier conseil municipal : La présentation de l'audit des finances de Pompignac entre 2014 et 2020 et des comptes administratifs 2020. Il est confirmé que Pompignac vit au-dessus de ses moyens avec un déficit de fonctionnement de 64 155,66 euros ! Situation grave et préoccupante qui mérite quelques explications : Les deux derniers mandats de 2008 à 2020 en sont le résultat : des dépenses de fonctionnement en forte augmentation (charges générales et charges de personnels), des recettes de fonctionnement en forte diminution, des investissements importants, disproportionnés et non maîtrisés, des budgets annexes mal gérés ! Un cumul qui amène une situation financière communale fortement dégradée... La majorité va devoir assumer cette situation et prendre des décisions difficiles pour remettre nos finances dans le vert, une obligation pour permettre à Pompignac d'engager les investissements indispensables à son avenir (l'école élémentaire notamment, ainsi que la refonte du Centre Bourg).

Notre groupe Vivons Pompignac se veut résolument optimiste et constructif pour participer à cet effort de renouveau ! A deux conditions : qu'il n'y ait pas d'augmentation de nos taux d'impôts locaux (solution de facilités qui n'arrangerait aucunement nos difficultés) et que la Majorité prenne conscience des enjeux par des décisions fermes d'économies et de recettes. Tout cela doit se faire bien sûr en toute transparence. Condition essentielle pour la compréhension et l'acceptation de tous. Vous l'aurez compris la vérité est dure et le constat sans appel. Le futur budget primitif 2021 qui sera soumis au vote du conseil municipal d'ici fin mars sera un marqueur fort de cette majorité ! Espérons qu'il soit à la hauteur du redressement nécessaire de notre commune... Vous pouvez compter sur nous pour y être vigilant, défendre nos idées et être force de proposition. Aurélie Spataro – Raphaël Jouannaud, Elus Vivons Pompignac Autrement Pour nous contacter : [vivonspompignacautrement2020@gmail.com](mailto:vivonspompignacautrement2020@gmail.com)

# RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS & ENCOMBRANTS À DOMICILE : CHANGEONS NOS PRATIQUES !

Depuis la mise en place du ramassage à domicile, nos déchets verts et nos encombrants sont collectés par les services techniques municipaux et sont déposés au sein de la déchèterie de Veolia d'accès payant, pour être envoyés vers les centres de traitement, notamment de Lapouyade, pour recyclage, incinération et enfouissement. Cette collecte doit être reconsidérée pour :

- réduire l'impact négatif sur notre environnement. Il est nécessaire de trier et de recycler à la source pour éviter les transports et stockages répétés sans intérêt
- maîtriser les dépenses de collecte de notre commune.

**Aussi les services de ramassage des déchets verts et encombrants vont devoir être optimisés pour favoriser le tri-recyclage à la source et engager une maîtrise et une réduction des dépenses communales.**



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants étaient jusqu'à présent ramassés tous les mois sans limitation du nombre de foyer. Cette opération mensuelle mobilisait 2 agents en permanence pendant une semaine : ramassage en porte à porte pour près de 80 foyers chaque mois et évacuation payante au sein de la déchèterie de Véolia. Par ailleurs, aucun tri n'était effectué, ce qui n'est plus acceptable aujourd'hui.

**Le coût annuel de ce service gratuit pour les habitants est de l'ordre de 30 000 €.**

Ce coût est entièrement supporté par le budget de fonctionnement de la commune.

Aussi, à compter du mois de juin, le ramassage des encombrants s'effectuera selon les dispositions suivantes :

- 1 RAMASSAGE PAR TRIMESTRE : mars/juin/septembre/novembre

- Inscription préalable en mairie en signalant le type de déchets ; clôturée dès atteinte de 40 foyers

- 1 m<sup>3</sup>/ramassage/foyer  
2 inscriptions pour ramassage/an/foyer

- Tri des déchets verts/ferrailles/tout venant : Ce tri pourra se faire en « petit » tas ou par mise en sac ou carton. L'absence de tri entraînera le non ramassage



Avec ces nouvelles dispositions, ce tri, effectué au préalable par les Pompignacais, permettra de recycler au maximum les déchets ainsi collectés, d'agir pour la préservation de notre environnement et donc de s'inscrire dans une démarche vertueuse.

Nos agents effectueront donc le ramassage comme actuellement et évacueront désormais les déchets vers les déchèteries du SEMOCTOM, syndicat dont nous sommes membres **qui sont d'accès gratuit pour notre collectivité.**

Nous vous rappelons que vous disposez également des solutions suivantes pour évacuation de vos encombrants :

- Possibilité de les déposer gratuitement à la déchetterie SEMOCTOM de Tresses, des bacs sont en place selon les objets et appareils.
- Dons aux associations humanitaires pour les vêtements, chaussures et objets ménagers.
- Lors du remplacement d'un appareil électroménager ou télé les magasins sont dans l'obligation de mettre à la disposition de leurs clients des lieux de dépôt des anciens appareils, il faut en profiter.
- Possibilité de les déposer à la déchèterie VEOLIA de POMPIGNAC. Dans ce cas le service est payant : Carnet de 5 coupons au prix de 15€ à retirer en mairie contre paiement par chèque exclusivement

**ATTENTION :** certains objets ne sont pas acceptés dans les déchèteries, ni dans le cadre du ramassage municipal :

- Gravats : A st Germain du Puch et St Loubès
- Pneus usagers qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste
- Bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises dans un point de collecte.
- Piles et batteries doivent être déposées dans les garages ou magasins **qui disposent** des lieux prévus à cet effet.

**LES AUTRES SOLUTIONS  
POUR ÉVACUER VOS ENCOMBRANTS**



## LOCATION DES BENNES À DÉCHETS VERTS

Jusqu'à présent les bennes étaient louées 20 euros, mise à disposition au droit des habitations et évacuées par nos agents municipaux après remplissage au sein de la déchèterie Veolia, moyennant facturation.

Le coût global de ce service est de près de 12 000 €/an à charge de la commune représentant le coût de la main d'œuvre de notre personnel, les frais de mise en déchèterie, déduction faite des recettes de location.

Coût moyen d'évacuation

d'une benne : **73 €**

Coût de la location :

**20 € / benne**

→ coût supporté par la commune : **53 €**

Aujourd'hui il est nécessaire de valoriser les déchets verts sur place pour éviter leur évacuation coûteuse.

Aussi, la municipalité a opté pour le broyage des branchages de jardin pour produire du broyat qui peut servir de paillage au pied des massifs et plantations pour conserver l'humidité, donc réduire l'arrosage, enrichir le sol et éviter les mauvaises herbes.

Ce broyage nécessite de faire un tri entre les branches, les feuilles et les tontes car le matériel de broyage, mis à disposition gratuitement par le SEMOCTOM, ne peut accepter feuilles et herbe coupée.

Le broyat ainsi produit est à disposition gratuitement pour tous les Pompignacais qui souhaitent l'utiliser pour leurs plantations. Une distribution gratuite sera organisée le jeudi 8 avril et le samedi 10 avril prochains de 9h à 12 h à la maison de Cadouin.

Aussi, à compter du mois de mars les conditions de location des bennes à déchets verts sont modifiées comme suit :

- **Tri obligatoire : feuilles et tontes en big bag, branchages pour broyage en benne**

- **2 locations/an/foyer**

- **Mise à disposition de 3 big bags avec la benne**

- **Le non-respect de ces dispositions de tri entraînera la facturation au prix réel : temps d'agent + frais de déchèterie Veolia.**

- **Prix de la location benne + 3 big bags = 30 €**

(augmentation du prix à partir du 01/04/2021)

## LES AUTRES SOLUTIONS POUR ÉVACUER VOS DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que vous disposez également des solutions suivantes pour évacuation de vos déchets verts :

- Dépôt gratuit pour les administrés à la déchèterie SEMOCTOM de Tresses.  
Horaires : le lundi de 13h30 à 18h00, du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 de 13h30 à 18h00. Fermeture à 17h00 entre le 15 octobre et le 15 mars.

- Possibilité de les déposer à la déchèterie VEOLIA de POMPIGNAC. Dans ce cas le service est payant : Carnet de 5 coupons au prix de 15€ à retirer en mairie contre paiement par chèque exclusivement

**Ces dispositions relatives au ramassage des encombrants et déchets verts ont pour objectif de maîtriser les coûts, de libérer nos agents pour leurs missions essentielles d'entretien de notre commune (bâtiments, voirie et espaces verts) et d'agir pour la préservation de l'environnement en valorisant nos déchets autant que possible.**

**L'accueil de la Mairie est à votre disposition pour de plus amples explications**

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les beaux jours sont bientôt là. Chacun prend du plaisir à jardiner, entretenir son jardin et effectuer des travaux de bricolage. Pour le bien-être de tous, quelques règles simples doivent être respectées

### INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE

La circulaire du 11 novembre 2011 rappelle l'interdiction générale de brûlage à l'air libre de déchets verts.

Le brûlage de déchets est à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit également à l'environnement par l'émission de substances polluantes dans l'air. Enfin, il peut être régulièrement la cause de propagation d'incendies. Aucune dérogation ne peut être accordée aux particuliers.

### HORAIRES POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDINAGE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, les travaux de bricolage et de jardinage effectués avec des outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmissibles tels que tondeuses, souffleur des feuilles, perceuses, scies mécaniques etc.... ne peuvent être exécutés qu'aux horaires autorisés suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés : De 10h à 12h.

Les professionnels, dans le cadre d'une intervention chez un client, sont tenus d'interrompre leurs travaux tous les jours de 20h à 7h ainsi que toute la journée du dimanche et jours fériés.

### DÉJECTIONS DES CHIENS SUR L'ESPACE PUBLIC

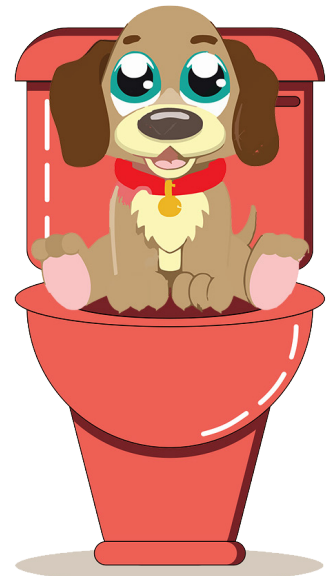
Les déjections canines de nos chers chiens posent de véritables problèmes de dégradation de cadre de vie, de souillures des espaces publics et d'inconfort pour tous.

Les déjections canines sont autorisées seulement dans les caniveaux, à l'exception de ceux se trouvant au droit des passages piétons. En d'autres termes elles sont interdites sur les voies et espaces verts publics, les trottoirs et les espaces de jeux pour enfants où les animaux sont interdits.

Il n'est jamais agréable de se promener et de rencontrer sous sa semelle une crotte de chien ou de voir revenir son enfant qui s'amuse dans les espaces verts communaux souillé par un résidu canin.

Aussi, nous invitons tous les propriétaires de chiens à se munir, pour les balades, de quelques sacs ou morceaux de papier afin de ramasser.

Tant que votre chien ne sera pas capable de faire ça



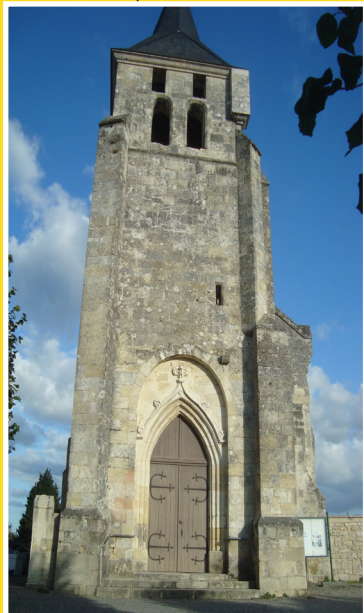
Ce sera à vous de ramasser !

## L'ÉGLISE SAINT MARTIN DE POMPIGNAC / PARTIE 2

Extrait du texte de Jean Louis LATASTE

### LE CLOCHER PORCHE ET LA FAÇADE OCCIDENTALE

- Le clocher s'appuie sur la façade occidentale de l'église et il est important de signaler qu'il n'est pas dans l'axe de la nef mais déporté vers le nord.



- **Le premier niveau du clocher** est accessible par 3 marches, la tour s'ouvre sur une haute embrasure en plein cintre dans laquelle s'inscrit une baie en arc brisée, à piédroit, mouluré et soutenant 3 rouleaux coiffés d'une archivolte en accolade ornée de choux frisés qui reposent eux aussi sur des culots en forme de choux. Cette archivolte est ornée à son sommet d'un fleuron sur lequel est sculpté une figurine humaine très archaïque. Une porte gothique permet d'accéder au narthex.

- **Le 2ème niveau du clocher** ou chambre des cloches est séparé du 1er niveau par une corniche où s'ouvrent 2 baies jumelles en plein-cintre surmontées de 2 autres petites baies rectangulaires. Une corniche moulurée fait le lien avec la toiture couverte en ardoise. Sur le côté sud s'appuie une tourelle d'escalier de plan rectangulaire éclairée par 4 baies, une pendule fut rajoutée entre les 2 baies rectangulaires supérieures. Sur le côté nord, nous trouvons 2 baies jumelles surmontées de 2 petites baies rectangulaires.

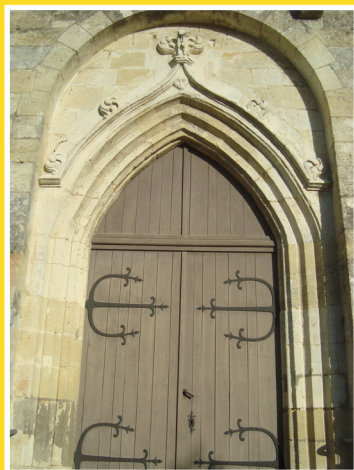
- Au nord et au sud du clocher, deux groupes de colonnes romanes ont été noyées dans l'accroche du clocher gothique, sur la façade 3 colonnes (1 grosse et 2 petites) au nord, 2 colonnes au sud (1 grosse et une petite).



- Sur la façade occidentale, nous pouvons distinguer une corniche avec 2 modillons romans, sur l'un nous remarquons une croix à branches égales et sur l'autre, un personnage nu sur un animal, peut-être un bouc ? Au dessus, un oculus aujourd'hui bouché. Il n'y a aucun vestige, aucune trace de fausse porte ou d'arcades latérales sur cette façade.

- Sur la façade septentrionale il reste un groupe de colonnes masquées à la base par un glacis cimenté. L'église de POMPIGNAC aurait pu posséder une façade tripartite avec deux de colonnes et deux contreforts plats, d'angle, avec un portail central.

### LE PORTAIL ROMAN



- C'est l'un des plus remarquables de l'ENTRE DEUX MERS. Les piédroits sont formés de colonnes à chapiteaux et de piliers. Ces chapiteaux sont aujourd'hui très mutilés, ils avaient été recouverts de badigeons qui a été supprimé lors de la restauration du narthex en 2008/2009, mais ils ont énormément souffert du temps, des intempéries mais également suite à l'incendie de l'église le 31 décembre 1899.

### LES CHAPITEAUX :

- **Coté nord**, sur le premier chapiteau, la tête des personnages est relativement grosse, quelque peu disproportionnée par rapport au reste du corps, elle est de forme plutôt ovoïde. Le tailloir du chapiteau est décoré de dents de scie, il illustre un personnage agenouillé qui se fait dévorer la tête par deux animaux : Quelle en est la signification ? Le martyr ou l'âme condamnée à être dévorée ? Les chapiteaux représentent-ils des personnages en train de prier les mains jointes ?



Le deuxième se fait-il dévorer, il est recroquevillé sur lui-même, son corps est très allongé, le personnage porterait une robe avec des plis parallèles et diagonaux, s'agirait-il d'une femme ? Sur l'autre face, deux bêtes sont en train de dévorer son visage.



- Sur le chapiteau médian, huit personnages sont disposés sur les deux faces visibles, debout côte à côte, il semblerait qu'ils se tiennent bras dessus bras dessous ou bien avec une main sur l'épaule ou la taille, ce serait un signe amical, fraternel.

- Coté sud, les chapiteaux de droite sont très endommagés, nous pouvons supposer que l'un des personnages est en prière, à genou, les mains jointes.



- Coté sud, nous remarquons un personnage vêtu d'une tunique, il semble prier, les mains jointes devant lui.

La morphologie des personnages épouse l'angle de l'arc, le haut du corps étant sur la face et les jambes en angle droit à l'horizontale sur l'intrados.



### LES VOUSSURES :

- Celles-ci sont avec des motifs géométriques et des scènes historiées.

Le premier ressaut présente un motif de bâtons brisés, entrelacés, avec à l'intérieur des espaces, des losanges épais, percés au centre.

Le deuxième ressaut présente une frise de losanges superposés, au nord et au sud, également, un personnage tient un marteau, il s'agirait d'un tonnelier en train de cercler une barrique, ensuite des

personnages s'embrassent, ils tiennent dans leurs mains une corde épaisse ou peut-être une barre, à côté, un personnage seul, les mains sur les hanches se tient debout, ensuite, une colonne torsadée verticale et un personnage lève deux objets, il semblerait que ce soit un glaive avec sa main droite et une sorte de lance avec sa main gauche : est-ce la représentation de la guerre ou bien serait-ce SAINT MARTIN ? En suivant, un attelage avec deux bœufs est conduit par 2 personnages : est-ce la représentation des travaux de la terre symbolisé par le labour ? Tonnellerie et labour représentent bien les activités agricoles.

- Le thème principal semble toutefois évoquer la luxure que nous retrouvons avec les personnages qui s'embrassent sur



la bouche (le péché de chair) et à droite de la voussure, la luxure est évoquée par une femme dont deux longs serpents sucent les seins, les serpents se déroulant de chaque côté où il y a d'autres personnages, le serpent étant le

symbole de la désobéissance originelle mais également de la luxure ( voir ÈVE croquant la pomme devant ADAM). Ici, il s'agirait du serpent punisseur, la femme libertine qui succombe à un châtiment par le serpent, notons que la femme

tient fermement les 2 monstres par leur cou, elle semble vouloir s'extirper de l'emprise des deux monstres, la voussure se termine par la représentation d'un bouquetin qui semble souffler dans un objet (instrument???)

Évocation de la notion du salut avec ces travaux agricoles mais également la notion du mal avec la bête qui dévore une tête et les serpents qui mordent les seins d'une femme.

Les personnages sont traités de manière très fruste et l'interprétation reste délicate en raison de l'état de conservation, beaucoup de dégradations, mauvais temps, fragilité de la pierre, incendie, mutilation.



## BIENVENUE À « LA MARÉE DE POSÉIDON » ...

Depuis près d'un mois nous avons le plaisir d'accueillir notre nouveau poissonnier le vendredi matin sur notre marché local.

Variété et produits de qualité sont au rendez-vous, alors n'hésitez pas, venez découvrir son étal !



## ...ET À « LAURENT PAELLA »

Depuis ce début de mois de mars, Laurent vous propose sa paella à emporter, venez la déguster !



## NOUVEAUX HABITANTS ET PLAISIR DES ENFANTS !

Notre troupeau ne cesse de s'agrandir avec une 6ème naissance en à peine un mois. Les nombreuses naissances dans notre troupeau créent de l'engouement dans notre école maternelle ! dans ce contexte sanitaire difficile, c'est avec plaisir que le projet d'une sortie de proximité a pu être envisagé : trajet raisonnable et sécurisé, météo clémente. Sous l'impulsion de Madame LARROQUE, une première classe est venue rendre visite aux 17 moutons installés sur le grand espace vert à l'arrière du cimetière. Ce voyage pédagogique au centre de notre bourg a enchanté tous les enfants ! Les autres classes vont chacune leur tour planifier leur sortie. La prochaine étape, de taille, sera de trouver un prénom à chacun de nos ovins ...

## « POMPIGNAC IN THE POCKET (\*) »

La municipalité déplace son panneau lumineux historique localisé place de l'Entre-Deux-Mers face à l'école élémentaire, en le plaçant désormais dans votre poche !

Et comment ? Par l'intermédiaire d'une application sur Smartphones et Tablettes. Il s'agit de l'application PANNEAUPOCKET. Habitants et visiteurs : **vous pouvez télécharger l'application PanneauPocket sur votre smartphone sans créer de compte.** Le téléchargement se fait sur vos plateformes habituelles, l'AppStore ou Google Play, ou via le site [panneau-pocket.com](http://panneau-pocket.com), vous sélectionnez « Pompignac » parmi les milliers de collectivités utilisant déjà cet outil. **Déjà certaines communes voisines, membres de notre CDC « Les Coteaux Bordelais », l'utilisent.**

Cette uniformité d'outils permet un meilleur partage et accès immédiat à l'information.

**Vous recevez une notification à chaque nouvel évènement et vous accédez en 1 clic aux informations et alertes publiées par la Mairie de Pompignac : manifestation locale, évènement associatif particulier, alerte météo, accident de circulation, ....**



Nous vous rassurons sur les faits suivants :

- Aucune donnée personnelle ne sera à fournir pour l'usage de l'application
- L'usage de l'application est gratuit pour les Pompignacais
- Il n'y a pas de publicité sur l'application si ce n'est celle faite par votre commune pour vous alerter de l'évènementiel local.

La mise en service de cette application est d'ores et déjà effective.

(\*) Pompignac dans la poche

## ADAGIO

L'association Adagio est une association de danse qui a vu le jour sur notre commune en 2009. Déjà onze ans qu'elle propose des cours pour les différentes tranches d'âge de 4 ans jusqu'à l'âge adulte. Onze ans où nous avons eu le plaisir de la voir grandir et accueillir chaque année de plus en plus d'adhérentes. Onze années qu'elle participe à l'animation culturelle du village. Grâce à la passion et au professionnalisme des professeuses que nous avons eu le plaisir d'accueillir chez Adagio l'engouement pour les cours s'est fait ressentir d'année en année.

C'est donc tout naturellement, que depuis le début de la crise sanitaire, toujours animée par cette passion pour la danse et l'envie de la transmettre, que l'équipe d'Adagio a tout mis en œuvre pour maintenir les cours de danse en visio pour l'ensemble des adhérents. Il est également proposé aux danseuses

des "tutoriels chorégraphiques" pré-enregistrés disponibles sur le site internet des professeuses afin que le plus grand nombre de nos élèves puissent profiter des cours de danse.

Gardons le moral, dansons autant que nous le pouvons avec ou sans visio, gardons l'amour de la danse en nous et c'est ainsi que dès que les mesures sanitaires nous le permettront nous serons prêtes pour reprendre les cours, pour nous retrouver, et pouvoir enfin danser de nouveau toutes ensemble...

Restons mobilisés !

Nous restons à votre écoute :

[assosdanse.adagio@gmail.com](mailto:assosdanse.adagio@gmail.com)  
06.11.13.19.51

L'Équipe d'Adagio



**Vous avez des idées d'article à faire paraître ?**

N'hésitez pas à nous contacter sur la nouvelle adresse email [communication@pompignac.fr](mailto:communication@pompignac.fr)



**Bulletin d'information**  
Directrice de la publication :  
Céline Deligny-Estovet

**Conception-rédaction :**  
Laura Coste  
[www.lauracoste.fr](http://www.lauracoste.fr)

Crédit : vectorjuice

Imprimé à 1 500 exemplaires  
par Sud-Ouest Numérique

## GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS INTERCOMMUNAL

7<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**samedi 20 mars 2021**  
devant chaque mairie

**Prévoir à 9h**



## APPEL À BÉNÉVOLES POUR CRÉER UN COMITÉ D'ANIMATION

Si vous souhaitez participer activement à la vie de votre commune, n'hésitez pas à rejoindre bénévolement notre comité d'animation qui interviendra lors de l'organisation des différents événements de la vie de la commune : fête du village, foulées pompignacaises, foire de Pompignac, fête des associations, fête de la musique, automne musical, à pied à vélo, critérium cycliste, course d'orientation...

Pour faire acte de candidature, il vous suffit de contacter l'accueil de la Mairie en précisant : votre nom, votre prénom, vos disponibilités et toutes vos observations.

Nous vous recontacterons très rapidement afin de préciser la date de notre première réunion lors de laquelle nous fixerons ensemble les conditions de fonctionnement, les actions de ce futur comité et le calendrier des manifestations à organiser.

La vie sociale reprendra bientôt, c'est certain, alors soyons prêts pour animer notre commune !!! Merci par avance pour votre précieuse participation.

**Mairie de Pompignac**  
23, avenue de la mairie  
33370 Pompignac  
05 57 97 13 00

[mairie@pompignac.fr](mailto:mairie@pompignac.fr)  
[www.pompignac.fr](http://www.pompignac.fr)

[f @communedepompignac](https://www.facebook.com/communedepompignac)

**IMPRIM'VERT®**

